

M. Boulanger: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable député de Mercier pose la question de privilège.

M. Boulanger: Monsieur l'Orateur, la remarque que j'ai à faire concernant la question de privilège c'est que je suis ici depuis 1962, et j'ai entendu le chef du Parti du Crédit Social (M. Caouette) et d'autres du même parti à tout moment employer cette expression «bouffon», «bouffonnerie», pour ne pas en dire d'autres. Or, je me demande pourquoi mon bon ami l'honorable député de Bellechasse tente de faire une question de privilège, prétendant que c'est une expression anti-parlementaire, quand je l'ai entendue de la bouche de son chef maintes et maintes fois.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je pense qu'à l'heure où nous en sommes rendus, j'inviterais les honorables députés tout de même à revenir à la question importante du débat. L'heure tardive aidant, il est peut-être facile de s'engager dans des échanges sous le couvert de question de privilège ou de rappel au Règlement, mais avec encore un certain nombre de députés qui veulent prendre la parole pour exprimer leur opinion vis-à-vis le problème des grains, cette question qui a été si bien présentée par l'honorable député de Bellechasse, j'espère que l'on permettra à ces députés dont celui de Drummond (M. Pinard) de prendre la parole et d'avoir la chance avant le petit déjeuner demain matin d'exprimer leur opinion sur la question. L'honorable député de Drummond a la parole.

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur le président, à 3 h 25 du matin, je serai très bref. Je veux en premier lieu féliciter le député de Bellechasse (M. Lambert) pour avoir présenté cette motion et je ne mets aucunement en doute sa bonne foi. Ce qui m'a frappé dans tout ce débat, c'est que nous avons accompli le miracle de dire en 7 heures et 25 minutes ce que le premier ministre a dit en moins d'une minute, en réponse à une question à la période des questions orales, hier après-midi.

En effet il s'agit d'une part de l'intérêt public qu'a souligné le très honorable premier ministre (M. Trudeau), à savoir l'intérêt des producteurs agricoles et des consommateurs et, en contrepartie, du respect du droit de grève. C'est tout ce qui ressort de ce débat et, pour ma part, je souhaite tout en étant bien conscient que l'intérêt public a été très bien démontré au cours des nombreuses interventions qui ont eu lieu au cours de ce débat, je souhaite que le message touche d'abord les grévistes, afin qu'ils n'empêchent pas la circulation des grains de provende, sinon je suis convaincu que le gouvernement prendra, comme il a l'habitude de le faire, ses responsabilités si la situation continue de se détériorer.

En terminant je souligne qu'il est malheureux que dans ce débat certains aient cherché à tirer un crédit personnel plutôt qu'à considérer comme ils se devaient de le faire, l'intérêt public purement et simplement.

M. Denis Ethier (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de prendre part au débat ce soir, et j'aurais préféré laisser le temps à tous les députés de la province de Québec puisque c'est un problème qui concerne surtout les gens du Québec. Cependant, parce que l'opposition a voulu attaquer si malicieusement mes collègues libéraux de la province de Québec, j'ai cru bon, en tant que député de la province d'Ontario, d'intervenir afin de dire à la population canadienne ce que les députés libéraux du Québec font pour l'agriculture.

Grève des débardeurs

Je voudrais d'abord féliciter l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) de nous avoir procuré cette occasion de discuter publiquement ce que mes collègues de la province du Québec ainsi que tous les collègues discutons en caucus, notamment, les problèmes de l'agriculture afin de trouver des solutions à ce conflit, à cette situation déplorable qui existe au Québec depuis le tout début de la grève des débardeurs.

Les honorables députés de la province de Québec, mes collègues libéraux, depuis le début de ce conflit n'ont pas cessé de faire des démarches auprès du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) afin d'assurer aux producteurs du Québec qu'ils ne seraient pas privés de leur approvisionnement pour leurs volailles et leurs bestiaux. Je crois que leurs démarches ont été profitables considérant cet état de grève que nous déplorons tous. Je dis bien que leurs démarches ont été profitables car le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) a bien expliqué au début de ce débat ce que notre gouvernement a fait pour garantir à ce jour les approvisionnements nécessaires pour nos producteurs de la province de Québec.

Comme je le disais plus tôt, malgré la grève des débardeurs que nous déplorons tous, contrairement aux députés de l'opposition, nous ne condamnons pas cette grève mais nous la déplorons.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de participer à ce débat parce que ma circonscription est immédiatement voisine de la belle province, non pas pour réfuter les arguments de l'opposition, non pas pour m'attirer de la publicité politique comme les députés de Joliette et de Bellechasse (MM. La Salle et Lambert) mais afin d'épauler mes collègues libéraux du Québec qui se dévouent constamment pour leurs agriculteurs.

En représentant moi-même une circonscription agricole, je comprends très bien l'angoisse et l'inquiétude que les producteurs du Québec vivent présentement. Tout au long de ce débat, l'opposition n'a rien suggéré comme solution à cette situation déplorable, peut-être à l'exception de l'honorable député de Bellechasse. Tous les autres s'en sont tenus à la critique.

Monsieur l'Orateur, du côté ministériel, plusieurs de mes collègues ont participé positivement à ce débat. D'abord, l'honorable député de Shefford, je crois.

Une voix: Non, ce n'est pas celui de Shefford.

M. Ethier: Oui, je peux en parler de l'honorable député de Shefford (M. Rondeau). Il disait dans son discours que cette situation aurait pu être réglée il y a une semaine, il y a dix jours. Elle pourrait être réglée dans une journée. Oui, certainement, avec leur pensée d'intervenir dans un conflit de travail. Nous, du côté libéral, nous respectons les négociations dans les contrats de travail. Nous croyons encore aux négociations. C'est simplement pour dire dans cette courte intervention que ce soir je veux m'unir à ceux parmi vous, autant de l'opposition, ceux qui ont demandé que l'on s'unisse et que notre voix se rende aux débardeurs, et qu'ils fassent exception dans cette situation déplorable pour les agriculteurs du Québec et qu'ils laissent traverser les lignes de piquetage pour que nos cultivateurs soient approvisionnés.

Vu l'heure tardive, je vais conclure en demandant aux députés et aux producteurs de Québec même de faire confiance à notre ministre de l'Agriculture. Je demande de comparer l'amélioration qu'il y a eue dans le domaine de l'agriculture depuis à peine deux ans, depuis que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a assumé sa